

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 9 décembre 2024 à 19 h, à l'Édifice municipal Philippe-Morin situé au 20 rue du Couvent à Baie-des-Sables.

Sont présents :           Monsieur Gérald Beaulieu, maire  
                                  Monsieur Denis Forest, conseiller au siège #1  
                                  Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2  
                                  Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3  
                                  Madame Kate St-Pierre, conseillère au siège #4  
                                  Monsieur Christian Chaumont, conseiller au siège #5  
                                  Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gérald Beaulieu. Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

---

*1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et de la signification de l'avis de convocation*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 03. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le *Code municipal du Québec* (articles 152, 153 et 156) à tous les membres du conseil présents ou absents à l'ouverture de la séance.

Le public est invité à écouter les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipalite.baiedessables.ca](http://www.municipalite.baiedessables.ca). Il est également possible d'assister en direct à la séance en ligne via l'application Zoom.

*2. Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et de la signification de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du budget de l'année financière 2025
4. Lecture et adoption du programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. Levée de la séance

**2024-172      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation transmis le 2 décembre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*3. Lecture et adoption du budget de l'année financière 2025*

**2024-173      ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025**

Considérant que le conseil municipal doit préparer et adopter les prévisions budgétaires de l'année financière 2025 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent conformément à l'article 954 du *Code municipal du Québec*;

Considérant qu'un avis public d'adoption a été donné le 21 novembre 2024 conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;

Que le conseil municipal de Baie-des-Sables adopte le budget de l'année financière 2025 des revenus et des dépenses de fonctionnement qui suit :

<b>REVENUS DE FONCTIONNEMENT</b>	
Postes budgétaires	Prévisions
	2025
Taxes sur la valeur foncière	793 425 \$
Tarifification pour les services	188 290 \$
Tarifification - Service de la dette (aqueduc, égout et voirie complémentaire)	78 000 \$
Paiement tenant lieu de taxes	33 760 \$
Transfert de droit (compensation TVQ)	58 725 \$
Transfert de droit (péréquation)	38 560 \$
Transferts relatifs à des ententes de partage de frais	202 400 \$
Services rendus	64 365 \$
Imposition de droits	18 150 \$
Amendes et pénalités	500 \$
Intérêts	4 850 \$
Autres revenus (redevances éoliennes)	121 735 \$
<b>Sous-total</b>	<b>1 602 760 \$</b>
Affectation du surplus accumulé	- \$
<b>GRAND TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 602 760 \$</b>

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
Postes budgétaires	Prévisions
	2025
<b>Administration générale</b>	
Conseil municipal	38 495 \$
Gestion financière et administrative	192 640 \$
Greffe	7 500 \$
Évaluation	47 400 \$
Autres	59 215 \$
<b>Sous-total</b>	<b>345 250 \$</b>
<b>Sécurité publique</b>	
Police	52 310 \$
Sécurité incendie	202 105 \$
Autres (service de fourrière)	300 \$
<b>Sous-total</b>	<b>254 715 \$</b>
<b>Transport</b>	
Voirie municipale	133 220 \$
Enlèvement de la neige	207 735 \$
Éclairage des rues	9 130 \$
Circulation et stationnement	1 500 \$
Transport collectif	5 000 \$

<b>Sous-total</b>	<b>356 585 \$</b>
<b>Hygiène du milieu</b>	
Eau et égout	77 210 \$
Matières résiduelles	132 245 \$
Cours d'eau	3 185 \$
Autres (vidange des boues de fosses septiques)	37 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>249 640 \$</b>
<b>Santé et bien-être</b>	
Logement social	24 480 \$
Autres dépenses pour la famille (garderie municipale)	22 950 \$
<b>Sous-total</b>	<b>47 430 \$</b>
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>	
Aménagement, urbanisme et zonage	38 100 \$
Promotion et développement économique	18 650 \$
Projet de mise en valeur (embellissement)	3 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>59 750 \$</b>
<b>Loisirs et culture</b>	
Activités récréatives	94 135 \$
Activité culturelles	13 450 \$
<b>Sous-total</b>	<b>107 585 \$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - SUITE</b>	
<b>Postes budgétaires</b>	<b>Prévisions</b>
	<b>2025</b>
<b>Frais de financement</b>	
Intérêt sur la dette à long terme	22 300 \$
Autres frais de financement	5 800 \$
<b>Sous-total</b>	<b>28 100 \$</b>
<b>Autres activités financières</b>	
Remboursement en capital de la dette à long terme	158 500 \$
Transfert aux activités d'investissement	9 970 \$
Affectation à la réserve financière - Vidange des étangs aérés (boues municipales)	5 285 \$
Affectation à la réserve financière - Vidange des boues de fosses septiques	(20 050) \$
<b>Sous-total</b>	<b>153 705 \$</b>
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 602 760 \$</b>

Que le conseil municipal soit autorisé à transférer à d'autres postes budgétaires l'excédent de certains postes;

Qu'un document explicatif du budget soit publié dans le bulletin municipal diffusé sur tout le territoire de la Municipalité de Baie-des-Sables, le tout conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 4. Lecture et adoption du programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027

**2024-174      ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**

Considérant que le conseil doit également adopter un programme triennal des immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 conformément à l'article 953,1 du *Code municipal du Québec*;

Considérant qu'un avis public d'adoption a été donné le 21 novembre 2024 conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;

Que le conseil municipal de Baie-des-Sables adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 qui suit :

<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Équipement informatique	10 000 \$		
Réaménagement du bureau municipal		25 000 \$	
Agrandissement et mise aux normes de la caserne incendie		1 640 000 \$	
Travaux d'atténuation des risques côtiers			11 000 000 \$
Radios mobiles numériques pour les travaux publics		10 000 \$	
Débrousailluse	5 000 \$		
Travaux de pavage à certaines intersections	60 000 \$		
Radars routiers pédagogiques	10 000 \$		
Remplacement de lampadaires au DEL	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$
Remplacement des lampes UV pour le traitement de l'eau potable			20 000 \$
Équipement de déphosphatation pour le traitement des eaux usées			???
Amélioration de l'accessibilité au centre communautaire	100 000 \$		
Électroménagers pour le centre communautaire	2 000 \$		
Remplacement des panneaux d'entrée de la municipalité	15 000 \$		
Aménagement au Parc du Sacré-Cœur	50 000 \$		
Implantation d'une borne de recharge publique pour les véhicules électriques	27 000 \$		
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>283 000 \$</b>	<b>1 679 000 \$</b>	<b>11 024 000 \$</b>

<b>FINANCEMENT</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Surplus accumulé non affecté	19 530 \$	39 000 \$	24 000 \$
Revenus de fonctionnement (intérêts)	9 970 \$		161 473 \$
Emprunt à long terme		278 800 \$	
Fonds de roulement	30 000 \$		
Fonds local pour la réfection des chemins municipaux (FLRCM)	30 000 \$		
Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière (PAFFSR)	8 000 \$		
MSP - Cadre pour la prévention de sinistres (CPS)			10 838 527 \$
Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)		1 361 200 \$	
Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)	100 000 \$		
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)	???		
Fonds régions et ruralité (FRR)	58 500 \$		
Programme de subvention de 4 500 bornes (PS4500B)	12 000 \$		
Propulsion Québec - Programme Recharge+	15 000 \$		
<b>TOTAL DU FINANCEMENT</b>	<b>283 000 \$</b>	<b>1 679 000 \$</b>	<b>11 024 000 \$</b>

Que le tableau ci-dessus présente sommairement l'évaluation des coûts des immobilisations qui pourraient être réalisées au cours des trois (3) prochaines années ainsi que du financement possible.

Qu'un document explicatif du programme triennal des immobilisations soit publié dans le bulletin municipal diffusé sur tout le territoire de la Municipalité de Baie-des-Sables, le tout conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Les points suivants ont été soulevés :

- Diminution des dépenses en circulation et stationnement (marquage routier);
- Augmentation des dépenses pour les activités récréatives (animation du local des jeunes subventionné);
- Diminution des redevances éoliennes;
- Coût des services de la Sûreté du Québec;
- Impact sur le compte de taxes municipales;
- Mise aux normes de la caserne incendie dans le PTI;
- Borne de recharge dans le PTI;
- Aménagement au Parc du Sacré-Cœur dans le PTI (scène mobile).

#### 6. Levée de la séance

#### 2024-175 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu de lever la séance à 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

\_\_\_\_\_  
Gérald Beaulieu  
Maire

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe  
Directeur général et greffier-trésorier

*Je, Gérald Beaulieu, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
Gérald Beaulieu, maire